

AGRO Generation

Société anonyme au capital social de 4.965.731,80 euros
Siège social : 3, rue de la Pompe, 75116 Paris
494 765 951 R.C.S. Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 20 JUIN 2016 à 10H

Résultat des votes





Paris, le 21 juin 2016

Une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'AgroGeneration S.A s'est tenue sous la Présidence de Monsieur Pierre Danon, vice-président du Conseil d'administration, le 20 juin 2016 à 10 heures dans les locaux du cabinet Olswang France LLP situés 41, avenue de Friedland – 75008 Paris, sur deuxième convocation de l'Assemblée Générale Mixte en date du 25 juin 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire a réuni 11 actionnaires (présents ou représentés) représentant 73,62 % du capital et des droits de vote de la société AgroGeneration S.A (soit 73.110.974 actions ordinaire).

Il est à noter que conformément à la loi, aucun quorum n'est requis pour les assemblées générales ordinaires réunies sur deuxième convocation.

RAPPEL DES RESOLUTIONS

Première résolution – Approbation d'un accord de restructuration.

RAPPEL DES VOTES

Résolution	Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Nombre de voix	% du capital
1	473 740	100,000	0	0	0	0	473 740	0,48